

Ernest Renan

LE LIVRE DE JOB (1858)

PRÉFACE

Le Livre de Job peut être considéré comme l'idéal d'un poème sémitique. La traduction que j'offre au public se rattache de la sorte à l'ensemble de travaux que j'ai entrepris sur les langues et le génie des peuples auxquels on s'est habitué à donner le nom de Sémites. Plusieurs des traits par lesquels j'ai cherché, dans un autre ouvrage¹, à exprimer le caractère de ces peuples ont pu sembler obscurs ou exciter quelque étonnement. Je ne pouvais mieux répondre aux justes exigences des personnes qui demandaient sur ce sujet de plus amples explications qu'en leur montrant comment le génie sémitique s'est peint lui-même dans sa création la plus originale et, s'il est permis de le dire, en son plus parfait miroir.

J'ai voulu montrer aussi comment j'imagine que l'on pourrait traduire les oeuvres de l'antique génie des Hébreux. Il me semble que les traducteurs entendent, en général, leurs devoirs d'une manière fort incomplète. On croit conserver la couleur de l'original en conservant des tours opposés au génie de la langue dans laquelle on traduit; on ne songe pas qu'une langue ne doit jamais être parlée ni écrite à demi. Il n'y a pas de raison pour s'arrêter dans une telle voie et, si l'on se permet, sous prétexte de fidélité, tel idiotisme qui ne se comprend qu'à l'aide d'un commentaire, pourquoi n'en pas venir franchement à ce système de calque où le traducteur, se bornant à superposer le mot sur le mot, s'inquiète peu que sa version soit aussi obscure que l'original et laisse au lecteur le soin d'y trouver un sens? De telles licences sont permises en allemand, je le sais; mais c'est là une des facilités que j'envie le moins à nos amis d'outre-Rhin. La langue française est puritaine : on ne fait pas de conditions avec elle. On est libre de ne point l'écrire; mais dès qu'on entreprend cette tâche difficile, il faut passer les mains liées sous les fourches caudines du dictionnaire autorisé et de la grammaire que l'usage a consacrée.

Ai-je besoin d'ajouter que la traduction ainsi entendue, surtout quand il s'agit

¹ *Histoire générale des langues sémitiques*, livre I, ch. 1.

LE LIVRE DE JOB

d'oeuvres fort anciennes ou créées par un génie profondément différent du nôtre, est un idéal qu'on ne saurait atteindre? Toute traduction est essentiellement imparfaite puisqu'elle est le résultat d'un compromis entre deux obligations contraires : d'une part, l'obligation d'être aussi littéral qu'il se peut, de l'autre, l'obligation d'être français. Mais de ces deux obligations il en est une qui n'admet pas de moyen terme, c'est la seconde. Le devoir du traducteur n'est rempli que quand il a ramené la pensée de son original à une phrase française parfaitement correcte. Si l'oeuvre qu'il traduit est très éloignée de nos habitudes d'esprit, il est inévitable que sa traduction offre, malgré tous ses efforts, des traits singuliers, des tours peu conformes à notre goût, des particularités qui demandent explication; mais ce qui lui est absolument interdit, c'est une faute contre les règles obligatoires de la langue. Certes, je ne me flatte point d'avoir atteint ce degré de perfection; j'énonce seulement ici le programme que je me suis imposé et dont on doit tenir compte pour apprécier les difficultés contre lesquelles j'ai eu à lutter. Il m'eût été bien plus facile d'être littéral; mais aurais-je été réellement fidèle si, en traduisant une oeuvre admirable, j'avais donné lieu à cette question qu'on s'adresse si souvent en lisant les anciennes versions des livres hébreux : comment se fait-il que l'auteur de ce beau livre n'eût pas le sens commun?

Mon but n'ayant pas été, en ce volume, d'ajouter un commentaire de plus aux écrits si nombreux dont Le Livre de Job a été l'objet, je me suis borné, en fait de notes, à celles qui étaient absolument indispensables pour l'intelligence de l'ouvrage. Toutes les fois que j'ai pu supposer qu'un homme instruit ne se rendrait pas suffisamment compte, à la simple lecture de ma traduction, de la pensée de l'auteur, j'ai cherché à l'expliquer aussi brièvement que possible. Je me suis refusé tout autre développement et en particulier les longues discussions où il aurait fallu entrer pour motiver chacun des sens que j'ai adoptés. La raison de ce système est bien simple : Le Livre de Job a produit, depuis un siècle, une bibliothèque entière de dissertations. Depuis le jour où l'illustre Albert Schultens ouvrit une ère nouvelle pour l'interprétation de ce livre en recourant à la comparaison des autres idiomes sémitiques, trop négligés jusque-là en exégèse, il n'est pas un verset du Livre de Job qui n'ait donné lieu à de longs commentaires. On peut le dire sans crainte, la plupart des passages qui, dans ce texte précieux, sont encore obscurs le seront éternellement. Les sens nouveaux, sauf les cas

où ils s'appuient sur quelque fait auparavant inconnu, ont, en une matière aussi savamment élaborée, bien peu de chances de vérité. J'ai la satisfaction de dire au lecteur que, mettant à part quelques nuances légères sur lesquelles je crois avoir serré de plus près la pensée de l'auteur, je ne me rappelle pas un seul passage où j'aie admis un sens entièrement nouveau et qui n'ait déjà été proposé par plus d'un philologue. On me dira peut-être qu'entre tant d'opinions diverses j'ai été obligé de choisir et que j'aurais dû, par conséquent, donner les raisons de mon choix. Cela serait très vrai s'il s'agissait d'opinions sur lesquelles n'eût point passé une longue polémique, mais, dans le cas présent, cette obligation m'eût entraîné à répéter sans cesse ce qui a déjà été dit. Qu'on lise les travaux de Schultens, de Reiske, de Rosenmüller, de Schaerer, d'Umbreit, de Lee, de Stickel, d'Ewald, d'Arnheim, de Hirzel, de Hahn, de Schlottmann, de Cahen et de l'abbé Le Hir; on y trouvera la raison de ce que je n'ai pu exposer ici que sous forme de résultat. Je conseille en particulier aux personnes qui voudront se rendre compte des sens que j'ai adoptés d'avoir toujours sous les yeux le commentaire de Hirzel. Cet ouvrage est loin d'être celui qui a le plus contribué aux progrès de l'interprétation du Livre de Job, mais les opinions diverses y sont discutées avec beaucoup de jugement et, souvent, j'ai été amené à adopter celles qui; sont données comme les plus probables.

Il faudrait un cours entier de langue et de littérature hébraïques pour faire comprendre au lecteur non hébraïsant les proportions dans lesquelles se mêlent en ces délicates études le certain, le probable et ce qu'il faut renoncer à savoir. Deux causes sèmeront éternellement de difficultés insolubles l'interprétation de ces vieux textes : d'une part, le petit nombre de monuments hébreux qui nous sont parvenus, ces monuments tenant tous dans un volume de médiocre étendue; de l'autre, l'impossibilité où nous sommes de comparer des manuscrits antérieurs à la fixation définitive du texte reçu. Que faire quand un mot ne se présente qu'une fois dans toute la littérature hébraïque, ou quand les deux ou trois emplois qu'on en peut citer ne suffisent pas pour en bien déterminer la nuance? Le témoignage des anciens traducteurs, qui n'avaient pas plus de ressources que nous n'en avons nous-mêmes pour lutter contre ces difficultés, et qui même en avaient moins puisque le secours de la philologie comparée leur manquait, est alors bien insuffisant. Que faire, surtout, quand on se trouve en présence d'un

LE LIVRE DE JOB

passage où l'on sent clairement qu'il y a quelque faute, sans qu'on ait aucun moyen d'y remédier? Je crois le nombre de ces passages plus considérable qu'on ne pense, mais je reconnais qu'il faut se garder de partir de là pour proposer des corrections téméraires. Peut-être quand la paléographie sémitique sera plus avancée (et il est permis d'espérer pour elle des progrès considérables en voyant ce qu'elle a gagné en ces dernières années grâce aux travaux de M. le duc de Luynes et de plusieurs autres habiles antiquaires), sera-t-il permis de marcher, bien entendu avec une grande réserve, dans cette voie périlleuse. Mais à l'heure qu'il est, le texte massorétique doit faire loi. C'est à ce texte que ma traduction se rapporte, sauf un ou deux endroits où tout le monde à peu près est d'accord pour le corriger.

La division en chapitres ayant été introduite à une époque postérieure à la composition du poème, et n'étant pas toujours fort naturelle, a été supprimée ici, je l'ai remplacée, à l'exemple de la plupart des traducteurs, par des coupes accommodées à nos habitudes typographiques. On sait que le poème de Job est composé de discours en vers encadrés dans un texte en prose; cette distinction a été marquée par l'emploi d'un caractère différent. La séparation des versets et des vers, qui est bien du fait de l'auteur, a été également maintenue. Le rythme de la poésie hébraïque consistant uniquement dans la coupe symétrique des membres de la phrase, il m'a toujours semblé que la vraie manière de traduire les oeuvres poétiques des Hébreux était de conserver ce parallélisme que nos procédés de versification, fondés sur la rime, la quantité, le compte rigoureux des syllabes, défigurent entièrement. J'ai donc fait tous mes efforts pour qu'on sentit dans ma traduction quelque chose de la cadence sonore qui donne tant de charme au texte hébreu. Il est certain que la métrique de ces vieilles poésies consistant uniquement en une sorte de rime de pensées, toute traduction soignée devrait rendre cette rime aussi bien que l'original. Mais les impérieuses nécessités de notre langue un peu prolixes m'ont quelquefois forcé sur ce point à des concessions; je dois dire aussi, pour mon excuse, que toutes les parties du poème sont loin d'offrir, sous le rapport du parallélisme, la même rigueur, ou, si l'on veut, la même perfection.

Je n'aurais point accompli ma tâche si je n'examinais ici les questions d'histoire et de critique soulevées par le poème de Job, et sur lesquelles il faut être fixé, si l'on veut bien comprendre ce monument, l'un des plus curieux que l'Antiquité nous ait légués.

LE LIVRE DE JOB

Source : *Le livre de Job*. Traduit de l'hébreu et commenté par Ernest Renan, Paris, Arléa, 1991, p. 7-14.